

BORNE D'APPEL D'URGENCE

BATIMENTS ET ESPACES RECEVANT DU PUBLIC - CENTRES COMMERCIAUX - MARCHÉS - AIRES DE JEUX - PARCS ET JARDINS - COMPLEXES SPORTIFS - ÉCOLES - LIEUX DE CULTTE ...

Un incendie, une agression, un accident ?

Cette borne permet d'entrer en contact direct avec le service de sécurité ou les autorités.

Simple d'utilisation :



Appuyez pour **ALERTER** en cas d'urgence, vous êtes mis en contact avec le service sélectionné.

Conforme aux nouvelles directives 2023 :

Ce matériel est conforme à l'arrêté du 11 septembre 2023, modifiant l'arrêté du 25 juin 1980, portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les **risques d'incendie et de panique** dans les **établissements recevant du public (ERP)**, permettant de donner l'alerte en interne et en externe (**liaison sapeurs-pompiers assurée**), même en cas de coupure de courant et sans le réseau téléphonique cuivre traditionnel !

Facile d'installation :

Cette borne peut être installée à l'intérieur ou à l'extérieur, simplement alimentée par une ligne électrique 230v.

Caractéristiques de la borne GSM :

- Fixation murale
- Étanchéité IP66
- Communications par GSM
- 1 à 4 bouton(s) programmable(s)
- Dimensions 400 x 200 x 120 mm
- Alimentation 230v + batterie de secours 6h
- Réception des appels sur ligne fixe ou ligne GSM
- Coffret métallique renforcé et visserie anti-vandale

Personnalisation et identification :

- Identification de l'adresse de la borne
- Espace réservé pour votre logo (adhésif)
- 3 couleurs de façade au choix



Existe également en version radio DMR :

Appel d'urgence vers votre réseau radio professionnel (PC sécurité, permanence...)